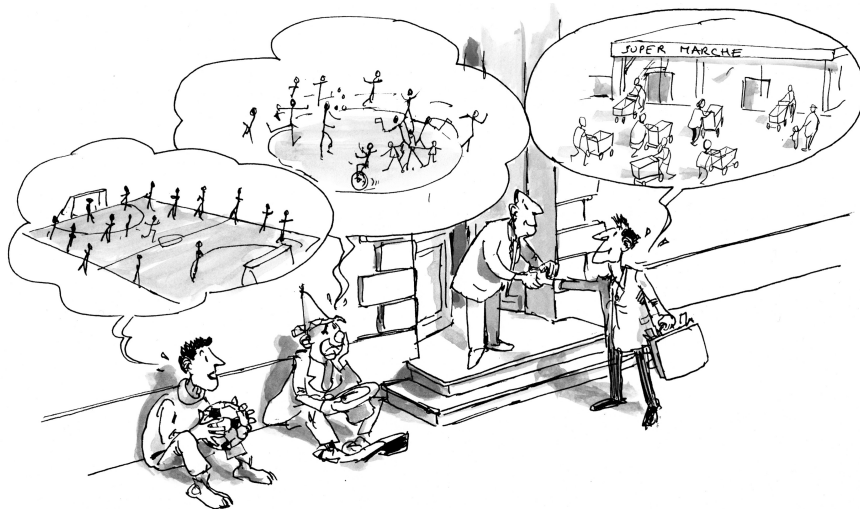


Difficulté n°1 : « La mairie a encore diminué notre subvention alors que nos besoins s'accroissent ! »

La raréfaction des ressources financières de l'association était jusqu'en 2013 une problématique secondaire pour les petites et moyennes associations. Les difficultés à renouveler les instances inquiétaient davantage. Mais depuis 2014, vous êtes plus de 52% à juger la situation financière difficile, notamment pour les associations culturelles, de loisirs et d'éducation populaire, qui emploient des salariés pour leurs actions.

L'analyse portée par le CAC :

La diminution progressive des subventions aux associations n'est pas un phénomène nouveau. Leur volume total est passé de 25 milliards d'euros en 2005 à 21 milliards en 2011. Cette tendance s'est largement accrue ces dernières années avec la crise économique, les politiques de rigueur budgétaire et le fait que certaines collectivités choisissent de diminuer les subventions aux associations croyant faire des économies.



Or, pour les petites et moyennes associations, la commune reste un financeur décisif (même lorsque la subvention est symbolique). Si les ressources publiques sont désormais minoritaires dans le financement des associations, elles demeurent essentielles.

Si dans un premier temps certaines associations se serrent la ceinture, **réduisent le volume des actions, baissent la qualité des services ou demandent un sur-travail aux bénévoles et aux salariés éventuels**, ceci ne peut durer qu'un temps. Pour compenser les baisses, certaines vont davantage faire appel à la participation de leurs membres (**augmentation des tarifs**) au risque d'exclure une partie de leur public, notamment les plus pauvres. Pour le Collectif des associations citoyennes (CAC), cette **marchandisation croissante** de l'action des associations est synonyme **d'abandon de leur utilité sociale et du sens de leur action**.

La rigueur budgétaire ne peut justifier le sacrifice de l'action de milliers d'associations qui, plus qu'une charge, constituent avant tout une richesse pour les communes et les territoires. Contrairement au discours dominant, le CAC a démontré que la diminution massive des financements publics coûtera, à terme, plus cher aux pouvoirs publics. C'est pour cette raison que le CAC se mobilise contre le plan de rigueur.

Nos propositions d'action :

- ↳ Informer les élus, les bénévoles et les adhérents des conséquences des restrictions budgétaires sur les actions associatives.
- ↳ Soutenir les communes qui font le choix, malgré la baisse de leur dotations, de soutenir les associations pour maintenir le lien social.
- ↳ Se mobiliser pour la création d'un fonds de soutien à l'action associative, stable et pérenne, et promouvoir le retour aux financements de fonctionnement pour les associations citoyennes.

